

Début du conseil d'école à : 17h30

Etaient présents :

- M. Hugon, Maire de Lux
- Mmes Baribeau, Maurer, Mazza, Simorre (en remplacement de Mme Bensellam Haider) et Thibbaut, MM. Birault et Million, représentants de parents d'élèves
- Mme Angst, Grandvoinet, Largy, Lojkiewiez, Moine, Picard et Ravet, enseignantes et M. Prudent, directeur d'école
- Mmes Zelenskis et Chautemps, ATSEM

Etaient excusés :

- M. Perrin, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Chalon 1
- Mme Lecoustre, Adjointe Municipale en charge des affaires scolaires
- Mme Lopez, enseignante et M. Jarlan, enseignant Titulaire Remplaçant - Brigade.
- Mmes Bernard, Crance et Dumont, AESH.

Président : - M. Prudent, directeur d'école.

Secrétaire : - Mme Angst, enseignante.

0) Accueil des représentants de parents d'élèves nouvellement élus

Les nouveaux représentants de parents d'élèves sont encouragés à questionner le Conseil d'École au fil de l'ordre du jour s'ils le souhaitent et à présenter leur opinion sur tout point le concernant. Il est attendu qu'ils fassent le lien entre équipe enseignante et ensemble des parents d'élèves par l'intermédiaire du Conseil d'École qui leur souhaite la bienvenue. Ils sont invités systématiquement les 7 aux réunions, hors contexte COVID de restriction.

M. Prudent leur demande, ainsi qu'à la Municipalité, s'ils ont des questions à éventuellement inscrire au débat final voire même à traiter à ce stade-là. Préalablement, M. Million a relayé plusieurs questions déposées avant le conseil qui se poursuit donc par l'ordre du jour annoncé.

1) Bilan de la rentrée scolaire et constat d'effectifs 2022-2023 - Bilan des rencontres parents / enseignants et de la permanence pour les élections - Prévisions d'effectifs 2023-2024 et carte scolaire 2023

- L'école a fait sa rentrée de septembre avec 7 classes pour 9 enseignants, 2 ATSEM et 3 AESH le jeudi 1^{er} septembre 2022. L'école comptait 157 élèves à la rentrée. 29 PS étaient attendus, 22 sont finalement arrivés par contre 13 départs de CM2 et quelques radiations pour cause de déménagement compensées par 9 autres arrivées hors PS.
- La rentrée des enfants de PS (Mme LOJKIEWIEZ) a été échelonnée sur 3 journées comme annoncé lors des admissions de mai à juillet 2022.
- Les 3 AESH initialement affectées prennent en charge les 10 enfants accompagnés pour un encadrement total de 69h30 (3 x 23h10).
- Cette rentrée, l'école n'a pu bénéficier de l'apport de Jeunes Volontaires en Service Civique (trop peu de candidatures dans le secteur).
- Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023 (établies à partir des listes d'état civil fournies par les services municipaux) sont ensuite exposées : 157 enfants annoncés soit une hausse de 2 élèves par rapport aux effectifs à cette date (20 élèves attendus en PS rapprochés des 17 CM2 devant quitter Lux cette année), en intégrant le départ d'un enfant de MS cette sortie de Toussaint.
L'équipe enseignante demande s'il est possible de tenir des inscriptions avant le 15 mars 2023 afin que les admissions qui leur succèdent puissent avoir lieu dès le 1^{er} avril (jusqu'au 05.05.2023), favorisant ainsi l'établissement d'une répartition pédagogique de rentrée avant la fin mai.
- Les APC débiteront la semaine du 14.11.2022 et seront organisées pour les familles volontaires pour les périodes 2 à 5 jusqu'à la mi-juin 2023, selon des critères établis en conseil des maitres pour des phases de 4 à 8 semaines en général.
- Les enseignants et les parents en réunions de classe autour de la mi-septembre, en entretiens individuels et/ou réunion collective pour le rendu des évaluations nationales CP et CE1 (par Mmes Picard et Moine) puis en multiples rendez-vous particuliers si nécessaire depuis.
- L'assemblée générale a été remplacée par la venue du directeur dans chaque réunion de classe, en début ou en fin, pour répondre à diverses questions de fonctionnement général et préciser quelques informations d'école. La préparation des élections a fait l'objet d'une permanence le mardi 20 septembre (durée 1h30).

- Le Conseil est informé que les élections ont vu 128 parents prendre part au vote sur 236 inscrits (54,24 % de participation), tous par correspondance. Les 106 suffrages exprimés ont été recueillis par les 2 listes présentées (22 votes nuls ou blancs comptabilisés) : 21 pour la liste d'Union présentée par Mme Baribeau (1 siège), 85 pour celle complète non constituée en association déposée par M. Million (6 sièges), cette dernière bénéficiant du 7^e siège par le calcul au plus fort reste. Ces élections se sont tenues exclusivement par vote par correspondance.

Mme Baribeau soulève un oubli de votes dans un cartable en élémentaire et le problème des enveloppes blanches (contenant les enveloppes bleues de vote) non renseignées au dos pour la justesse des émargements. Le principe de faire preuve de davantage de précision durant la phase de collecte dans les classes est convenu.

- Une stagiaire en CAP Petite Enfance (originaire de la commune) effectue en ce moment un stage de 8 semaines à l'école maternelle de la PS au CP (jusqu'au 02.12.2022).

2) Discussion puis adoption du règlement scolaire pour cette année scolaire

- Le Conseil est informé que le projet de règlement scolaire adressé par mail ne comporte que quelques mises à jour dues au changement d'enseignants ou de dates ainsi que l'intégration importante d'un préambule suggéré par M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de Chalon 1, introduction générale rappelant le contour et les objectifs de ce règlement.
- Le règlement intérieur est soumis au vote du Conseil : adopté à l'unanimité, il sera distribué aux familles prochainement avec un accusé de lecture à dater, signer puis retourner à l'école.

3) Suivi des demandes de travaux et aménagements 2022

- La rénovation complète des toilettes extérieures en élémentaire permet leur utilisation très satisfaisante depuis plusieurs semaines. Celle des toilettes des vestiaires pendant les récréations a donc logiquement pris fin en même temps.
- Pour l'accueil de 24 enfants en CP pur en maternelle, une douzaine de tables individuelles ont été nécessaires dans cette classe (Sud maternelle). Leur taille et surtout celle des chaises posera problème en cours d'année et pourra nécessiter un remplacement du mobilier ainsi qu'une harmonisation de celui-ci.

Dans cette classe utilisant beaucoup de vidéo projection au tableau blanc, l'enseignante Mme Picard, sollicite une réflexion sur l'équipement de baies vitrées en stores intérieurs occultant au moins partiellement la lumière provenant de la cour.

- La disparition de nombreux matériels de sport globalement coûteux à la salle polyvalente (plots, chasubles, balles, ballons) a vu leur renouvellement complet et étoffé par la même occasion pour 784,98 € pris en charge par la Coopérative scolaire été 2022 (stockage dans le bureau de direction).
- Projet Socle Numérique des Ecoles : Un bref rappel synthétique des premières étapes d'équipement des classes éligibles à ce projet est dressé par M. Prudent à destination des nouveaux élus au conseil.

Les 29 septembre et 04 octobre 2022 ont été installés les nouveaux copieurs couleur sollicités fin 2021-2022 par l'équipe enseignante sur tous les ordinateurs portables de l'école, par bâtiment. Les crédits de chaque classe et de la direction sont détaillés. La mairie est vivement remerciée pour cette rapide satisfaction de demande très utile au quotidien.

Concernant l'obsolescence du réseau informatique élémentaire et celle des 2 réseaux wifi, l'école demande l'avancée des démarches de la Municipalité évoquées le 21 juin dernier pour permettre aux écoliers d'utiliser les 15 Ipads opérationnels depuis août 2021 (tests des câblages, bornes wifi, fibre dédiée aux écoles ...). M. le Maire indique que de nouvelles interventions techniques sont prévues d'ici la rentrée de Toussaint pour permettre la résolution du problème de réseaux et wifi dans les 2 bâtiments scolaires.

Le problème de conflit wifi touchant les 2 nouveaux vidéo projecteurs (soit liaison PC portable-projecteur, soit liaison PC portable-internet) a pu être résolu par l'ERUN de Chalon 1 semaine passée (reviendra quand le wifi sera effectif pour celui de la maternelle).

- La Municipalité est questionnée sur les compléments sollicités depuis 2021 pour que chaque classe soit dotée à l'identique des 5 déjà équipées (CP au CM2) : 2 PC portables pour la PS et la MS-GS, le changement d'un vidéoprojecteur en CE1, sur le budget 2023, matériels n'ayant pu être budgétés sur 2022.

- Ensuite, l'équipe enseignante reprend les premières phases d'aménagement des 2 cours d'école qui seraient les bienvenues dès cet automne-hiver dans le cadre de la double demande exposée printemps dernier (cf conseil d'école du 15.03.2022) :

- ✓ En maternelle : demande d'informations quant à la présentation du plan de végétalisation de la cour et l'échéance pour le remplacement de la structure, sollicitation d'un brise-vue pour l'enceinte grillagée (L du portail au coin S-O), la création d'un espace graviers rectangulaire et d'un sol décaissé-meuble-compacté sous la cabane de cour livrée début octobre sur les crédits scolaires. Plusieurs tables et bancs de cour seraient également bienvenus. Les 12 crochets demandés alors pour suspendre les draisiennes ont permis le rangement du cagibi.

M. le Maire indique que les travaux de désimperméabilisation interviendront durant les congés de Toussaint puis précise les orientations prises par les élus en matière de choix de structures de jeux de hauteur réduite (pour permettre un sol meuble réglementaire et moins onéreux que les sols amortissants précédemment évoqués).

- ✓ En élémentaire : demande de plusieurs tables et bancs, de tables de ping-pong et d'un bac à sable pour commencer les aménagements. La recherche de solutions même provisoires pour une mise en place rapide de tables et bancs est indiquée.

4) Rappels du Projet d'école / Actions prévues pour 2022-2023 - Projet Socle Numérique des Ecoles (SNE) sur l'année scolaire 2022-2023

La version provisoire de ce nouveau projet d'école (évaluée par l'Inspection de l'Education Nationale de Chalon 1 fin septembre avec demande de précision des points d'appui) est réprécisée sommairement au conseil :

- ✓ **Analyse des 4 grands domaines :**
 - ✓ Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
 - ✓ La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
 - ✓ Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
 - ✓ L'école dans son environnement institutionnel et partenarial
- ✓ **Axes de développement préconisés, plan d'actions et plan de formation associé**
 - ✓ La synthèse des constats et priorités dégagées
 - ✓ Fiche action n°1 : Savoir rouler à vélo et savoir marcher/se comporter en piéton citoyen
 - ✓ Fiche action n°2 : La citoyenneté et la laïcité – Le savoir-être
 - ✓ Fiche action n°3 : Continuité pédagogique
 - ✓ Fiche action n°4 : Mise en œuvre du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)
 - ✓ Fiche action n°5 : Vers une meilleure maîtrise du langage de la PS au CM2
 - ✓ Fiche action n°6 : Mise en place d'un Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC).

Axes et actions privilégiés cette année scolaire :

- ✓ Le projet savoir rouler dans toutes les classes concernées
- ✓ L'établissement et l'entrée en vigueur en période 2 des règlements de cour annoncés
- ✓ La mise en place du Conseil des écoliers
- ✓ La préparation puis l'entrée en vigueur d'un site internet d'école
- ✓ Le début des activités du CRCN dès l'efficiace des réseaux wifi
- ✓ Le début des activités renforçant le domaine lexical.

5) Bilan de la Coopérative Scolaire 2021-2022 – Etat des dépenses 2022-2023 au 18.10.2022

- M. Prudent, mandataire, dresse le bilan simplifié de l'exercice comptable 2021-2022 (exercice déficitaire de 133.18 €) et la situation provisoire depuis le 1^{er} septembre 2022 pour l'exercice en cours.
Sont mentionnées certaines dépenses incontournables (adhésions à l'OCCE 71 et l'assurance liée pour 361,08 € / an), d'autres matérielles pour apporter davantage de petits équipements aux classes (équipements pour cuisine-sport-BCD ...) et d'autres liées aux activités de classe (cuisine en maternelle, achats divers, abonnements de livres ...). L'école a déjà reconduit 45 € / classe soit 300 € environ pour offrir soit un abonnement école des loisirs à chacune des 7 classes, soit l'équivalent en livres achetés, à l'instar des 2 dernières années.
- L'école remercie vivement l'APE des Lux'tins qui a subventionné la Coopérative Scolaire pour 2.000 € lors de l'AG d'octobre 2022 et a complété ce don par un second don de 2.300 € au printemps (versement cet automne) afin de couvrir l'ensemble des projets de sorties scolaires (1.000 € pour achat de jeux-équipements de cour + 3.300 € pour l'ensemble des sorties).
- Enfin, l'école remercie également la Municipalité pour la subvention annuelle 2022 de 3,50 € / enfant soit 511 €.
- M. le Maire et les représentants de parents d'élèves sont enfin informés, à leur demande, sur les sommes correspondant aux adhésions de familles / de l'école à l'OCCE 71. Il apparaît qu'environ un tiers des familles participe à cette campagne annuelle d'adhésions.

6) Activités éducatives du 1^{er} trimestre – Perspectives pour la fin 2022 et le 2nd trimestre 2022-2023

- Les CM2 ont été sensibilisés à la question de la résistance (1939-1945) en Saône-et-Loire durant une après-midi de mi-septembre (exposition et intervenante en mairie)
- La classe de CM1 participe les 20.09 et 20.10 à un cycle sur le thème de l'eau (Grand Chalon). Une 3^e séance est prévue courant novembre
- Les 7 classes ont organisé des dégustations, sorties ou séances de cuisine durant la semaine du goût de ce début octobre
- Piscine pour 3 classes d'élémentaire (CP - CE2 - CM2) entre L 07 et V 18.11.2022 soit 7 séances / classe. La participation à venir des CE1 et CM1 est espérée et attendue.
- Le photographe viendra faire ses 1^{ères} prises de vues de l'année (pour les portraits) le J 24.11.2022.
- Le 06 décembre, les CE1 participeront à une animation du Grand Chalon sur le thème de la biodiversité

- Les festivités de Noël sont détaillées (goûter et Père Noël dans les classes de PS et MS-GS le jeudi 15.12 après-midi / sortie cinéma demandée pour les 7 classes (le jeudi après-midi du CP au CM2 – moment restant à définir pour les PS-MS-GS) / goûter élémentaire dont la classe de CP à la salle polyvalente le V 16.12 après-midi / chants en chorales le V 16.12 à 18h30 pour les 7 classes dans la cour élémentaire).
- Stage et formation Primavera : organisée pour le collège Pasteur et les classes de CM2 (en 2021-2022) puis de CM1 et CM2 (en 2022-2023), cette 2^è session concerne cette année les classes de Mme Grandvoinet et M. Prudent / Mme Lopez. La 1^{ère} a effectué le stage initial de 2 jours fin septembre, M. Prudent l'année passée. Chacune des 2 classes bénéficiera de 4 après-midis d'intervention en classe autour de la prévention aux addictions et mise en place de relations-comportements respectueux.

7) Questions diverses présentées en début de conseil

Questions de parents d'élèves (relayées par M. Million) :

a) Attente de plusieurs minutes au portail avant ouverture, pendant une récréation (surveillance vers le portail).

Cette attente s'est déroulée durant l'absence non remplacée de Mme Lopez (salle de classe de CM2 pourvue de l'unique sonnette à IR, à un moment de récréation des CE1-CE2 durant lequel Mme Moine (classe la plus proche) n'a pu percevoir la sonnerie. L'école convient de déplacer la sonnerie dans le bureau de direction lors de ces journées qui restent exceptionnelles.

b) Absence d'une maîtresse non remplacée, six enfants de CM2 un peu turbulents surveillés par la maîtresse de la classe d'en face, portes ouvertes (40 mn).

Cette même journée de non-remplacement de Mme Lopez (CM2), les enfants ont été en présence permanente d'adultes avec eux (enfants présents le matin, 6 l'après-midi) hormis durant les sorties successives des CE2 et CE1 en début d'après-midi à la boulangerie de LUX. C'est durant ce temps-là qu'ils ont été surveillés portes ouvertes par l'enseignante de la classe la plus proche avec vestiaire commun, sans qu'il n'ait été révélé depuis de mise en danger quelconque d'enfants ni de dégradations particulières de quelque matériel que ce soit. L'équipe enseignante précise dispatcher dorénavant tous les élèves dans les classes restées ouvertes lorsqu'un enseignant n'est pas remplacé, même pour une courte durée similaire.

c) Gestion des PAI sur les différents temps de la journée (école, cantine etc.).

M. Million reconnaît que cette demande de précisions fait suite à la gestion puis à l'évacuation par le SAMU d'un enfant au printemps 2022 après l'apparition de premiers symptômes d'allergie alimentaire survenus à la cantine puis renforcés durant le sport l'après-midi sur le terrain (en classe de CM2 une journée de décharge de direction).

Après avoir reçu la famille de l'enfant concerné, M. Prudent indique que la liaison s'est renforcée cette rentrée par transmission physique des PAI avec formulation en direct de toutes les consignes médicales et précautions à prendre (rencontre avec personnels en charge des différents temps périscolaires + enseignants concernés).

d) Horaire des conseils d'école un peu plus tard notamment pour les parents d'élèves travaillant assez loin (18h - 18h30).

Il est précisé que 18h pourra être l'horaire retenu pour les prochaines réunions, avec jour tournant.

L'ensemble des membres du conseil est ensuite invité, pour terminer la réunion, à partager le verre de l'amitié offert par la Coopérative scolaire pour cette réunion.

Clôture du conseil d'école à : 20h15

***La Secrétaire de séance,
Mme Valérie ANGST***

Remerciements finaux.

***Le Président de séance,
M. Julien PRUDENT***